



## LE MYSTÈRE DE GLOZEL

(Suite) (1)

### Le glozélien.

M. Morlet, médecin à Vichy, ayant lu dans le *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais* les communications de M. Clément, lui écrivit en avril 1925, manifestant le désir d'aller voir les objets trouvés à Glozel. La visite eut lieu à La Guillermie, le 26 avril. M. Clément avait réuni à sa table, pour les présenter à M. Morlet, M. Claude Fradin et son petit-fils Emile. Il montra à son hôte les pièces recueillies et immédiatement, M. Morlet, très emballé, prophétisa tout le succès qui attendait une telle découverte. « Vous avez là une fortune ! déclara-t-il aux Fradin. Il faut clore votre champ et les savants du monde entier viendront y défilier comme ils l'ont fait à Java pour voir le pithécantrophe. »

Le même soir, tous se rendirent à Glozel.

M. Morlet s'entendit dans la suite avec la famille Fradin pour pratiquer dans son champ des « fouilles méthodiques ». Il lui acheta tout ce qui avait été trouvé jusqu'ici, et même ce qui avait déjà été donné à M. Clément, notamment la brique et les objets portant des signes (2).

M. Clément, qui avait escompté une collaboration amicale, n'eut plus qu'à céder la place. Il se rendit pour la dernière fois à Glozel le 4 juin 1925, pour y rencontrer M. le Docteur Capitan

(1) Voir *B. S. E.*, 1934, page 198; 1935, page 79.

(2) Le récit a été consigné par écrit par M. de Brinon. Note du 15 juillet 1925. (Collections Soc. Em., n° 43).

qui était venu sur les lieux, amené par M. Morlet (1). Là, M. Morlet lui notifia qu'il avait tout acheté, y compris la fameuse brique ; il y eut une explication très vive ; M. Clément partit et retourna le soir même aux Fradin les quelques objets qui lui avaient été donnés par ces derniers.

Le docteur Capitan revint de cette visite ennuyé et perplexe. L'attitude de M. Morlet vis-à-vis de M. Clément l'avait gêné, et il sentait en outre que son emballage ne supporterait aucun frein. M. Morlet a prétendu dans la suite que le docteur Capitan avait voulu naufrager Glozel parce qu'il n'avait pas eu la gloire de son invention. C'est enfantin ; la vérité est que le savant préhistorien ne partagea pas son enthousiasme ; et s'étant rendu sur les lieux dès le début, il avait une opinion mieux étayée que beaucoup d'autres. Les lettres qu'il m'écrivit alors montrent son sentiment intime sur l'affaire dès l'origine et font justice de l'accusation portée contre lui :

*Vichy, Hôtel Astoria, 1<sup>er</sup> juin (1925).* — « Cher Monsieur Viple, cher confrère. Me voici à Vichy désirant beaucoup vous voir. Quel jour pourrai-je venir à Moulins et à quelle heure vous trouver ? Je puis arriver vers 9 heures, je crois, et repartir vers 5 heures. Je suis assez ennuyé de l'affaire du mur vitrifié avec briquettes, dont une à inscription, à propos duquel je viens de recevoir un mémoire de Clément. Toute cette affaire s'embrouille et je suis absolument confus d'être dans mon tort. Vous m'avez, paraît-il, envoyé une petite caisse contenant une série d'échantillons. Or, cette caisse a dû arriver chez moi durant une de mes absences à divers congrès dont plusieurs en Europe Centrale. Ma bonne n'était probablement pas chez moi, et la concierge aura mis la caisse avec d'autres en magasin et a oublié de m'aviser à mon retour. S'il en est ainsi, on la retrouvera. J'ai déjà écrit chez moi. Je n'ai donc pu voir ces pièces ni vous répondre. Or,

(1) M. le docteur Capitan, membre de l'Académie de Médecine, professeur au Collège de France, qui séjournait à Vichy, se rendit, en effet, à Glozel, sur l'invitation de M. Morlet. « Le docteur Capitan, au cours d'un séjour à Vichy, voulut bien venir les voir (les fouilles) sur place et aider les auteurs de ses conseils éclairés. Qu'il trouve ici l'expression de leur sincère reconnaissance. » (*Nouvelle Station Néolithique*, premier fascicule, p. 3).

voici où les choses se compliquent. Il y a à Vichy un jeune médecin, le docteur Morlet, qui, depuis quelques mois, est pris de la passion de l'archéologie et s'est mis à chercher partout, à acquérir à prix d'or tout ce qui lui paraît antique et ne rêve que publications accompagnées d'interprétation de son crû. Il a ainsi râflé tout ce qu'on a trouvé à Vichy cet hiver (et il y a de très bonnes choses) ; d'ailleurs, garçon intelligent et très aimable ; or, il a été mis en rapport avec le jeune homme auteur de la découverte qu'il a faite sur ses propres propriétés. Il a acquis, je crois, tout ce qu'avait ce garçon, compris la plaque en terre à inscription, qui me paraît très intéressante. Il voudrait bien acquérir et recueillir le plus possible en ce lieu et publier aussi. Je les ai un peu étonnés en leur disant qu'en présence de leurs explications un peu naïvement affirmées, moi, je n'avais aucune explication ni interprétation à leur fournir, et qu'avant tout je voulais voir sur place et ensuite en causer avec vous et de Brinon. Or, on doit m'y conduire jeudi matin, et nous devons nous y rencontrer avec Clément que j'ai vu par hasard, ainsi que le jeune propriétaire, chez Morlet, hier dimanche. J'ai tenu à vous mettre immédiatement au courant, et d'ailleurs nous en causerons longuement. Cela me paraît très curieux, mais pas clair du tout à élucider, ni comme détermination de nature, ni comme âge. Ce n'est certainement pas préhistorique. Je croirais assez à une inscription en cursive romaine. En tous cas, Cagnat sera ici dans quelques jours. Nous serons fixés par lui. A bientôt donc, mon cher confrère et ami. En attendant, une cordiale poignée de main. D<sup>r</sup> CAPITAN. »

« 5, rue des Ursulines, 18 août 25. — Mon cher collègue et ami. Je suis rentré depuis 24 heures, et je viens d'ouvrir votre petite caisse retrouvée parmi les autres. Les échantillons sont excellents, je vous en remercie. Mais je vous avoue que si je n'avais pas vu les choses sur place, je n'y comprendrais rien... » (Ici, description du four de verrier, voir plus haut le passage cité page 217, *Bulletin*, année 1934 ; puis, la lettre continue) : « Maintenant, pour ce qui est du reste, surtout les empreintes (celles-ci peut-être possibles) et surtout les inscriptions, je reste comme le premier jour très sceptique. Les quelques amis auxquels j'ai montré photos ou croquis de la première inscription et du pre-

mier caillou (les seuls documents graphiques que j'aie) n'y ont reconnu que des images de pseudo-lettres sans aucun caractère de réalité possible. Je vais voir si Meillet est ici et en effet son avis serait décisif. Admettre sur de tels documents l'authenticité de caractères qu'on n'a jamais vus jusqu'ici, dont le groupement n'est pas rationnel, me paraît très imprudent. Morlet a la foi la plus complète. Il est jeune et enthousiaste... Dès que j'aurai du nouveau, je vous mettrai un petit mot. Voulez-vous faire toutes mes amitiés à de Brinon et au chanoine Clément. A vous une cordiale poignée de main. D<sup>r</sup> CAPITAN. »

« 5, rue des Ursulines, Paris (V<sup>e</sup>), 29 novembre 25. Cher collègue et ami. Je suis bien en retard pour vous répondre au sujet de Morlet. J'attendais d'avoir vu nos amis les grands maîtres après qu'ils eussent lu le factum de Morlet. Comme, de plus, celui-ci a apporté une brique nouvelle et quelques bibelots, ils ont pu se prononcer. L'authenticité dont je doutais tant est admise par tous, Jullian, Reinach, Dussaud, Meillet, et moi-même maintenant. Quant à l'âge ? ? Jullian admet une sorte d'écriture magique du 1<sup>er</sup> siècle. Voilà pour les tablettes. Quant aux galets gravés ? ? Il y en a qui ressemblent à des contre-marques d'époque gallo-romaine. D'autres rappellent certains galets magdaléniens ? ? Les éclats de porphyre que j'ai signalés à Morlet n'ont pas d'âge. J'en ai retrouvé dans des débris de fours à potiers ailleurs. Quant au four que vous avez vu encore peu tripoté et dont vous m'avez envoyé d'excellents spécimens, et ses fragments de creusets, le tout ne paraît pas remonter beaucoup plus haut que le 1<sup>er</sup> siècle. Voilà tout ce qu'on peut dire aujourd'hui. Donc, rien de pré ou même de protohistorique, rien de minœen !! J'ai eu beau recommander la prudence et la sagesse à Morlet ; sa fougue, son imagination, et sa bien faible compétence (*vernīs libresque*) l'ont emporté sur les bons conseils. Je présenterai un rapport documenté au Comité des Travaux Historiques du Min. de l'Instr. Publique dans 15 jours. Si vous avez quelques points à me signaler, j'en serais heureux. Naturellement, je citerai Clément, l'institutrice, vous-même. Très hautement et cordialement à vous, D<sup>r</sup> CAPITAN. »

\*  
\*\*

En juin 1925, on n'avait trouvé depuis quinze mois, à Glozel, que quatre objets à caractère spécial, portant des inscriptions, dont une seule brique pour laquelle les hésitations étaient grandes. A partir de cette époque, les découvertes vont se multiplier, et la nature des objets se modifier. La collection s'est enrichie à la fois par le nombre et par la variété.

Malheureusement, il n'a été dressé aucun procès-verbal, aucun calendrier, ni aucun plan des fouilles. Pour nous renseigner, nous n'avons que les publications de MM. Morlet et Fradin, qui manquent de précision et parfois même d'exactitude (1). Nous sommes donc obligés de procéder par à peu près pour les dates des trouvailles.

Le premier fascicule, *Nouvelle Station Néolithique*, parut à la fin de septembre 1925. Quels objets ont été découverts pendant la période juin-septembre qui suit l'intervention de M. Morlet ?

Naturellement, on a encore trouvé, et dans la suite on continuera de trouver des vestiges de l'industrie verrière (grand nombre de débris de creusets en grés, certains portant des traces de vitrification, du verre, etc.) semblables à ceux que l'on avait découverts autour de la fosse ovulaire. Mais on ne leur prête aucune attention. On est d'accord, du reste, pour reconnaître qu'ils ne se trouvent pas dans la « couche archéologique », où l'on découvre les autres objets, ceux que l'on qualifiera désormais « glozéliens ».

Le nombre de ces derniers s'est accru sensiblement pendant ces quelques mois.

(1) MM. Morlet et Fradin ont publié plusieurs fascicules :

En collaboration : *Nouvelle Station Néolithique*, I, 1925.  
*Id.* II, « L'alphabet de Glozel », 1926.  
*Id.* III, « Le Glozélien », 1926.  
*Id.* IV, « Le néolithique ancien », 1927.  
*Id.* V, « L'Art Animalier de Glozel », 1928.

Puis, M. Morlet a publié un ouvrage résumant ces fascicules : *Glozel*, G. Desgrandchamps, imprimeur-éditeur, Paris, 1929.

En outre, il a publié, à partir de 1926, un certain nombre d'articles dans *Le Mercure de France*.

Il y en a de semblables à ceux trouvés précédemment :  
des outils de pierre ou morceaux de pierre ayant l'apparence d'outils : sept portant des signes, dénommés : aiguisoir (1), tranchets (3), maillets (2), hache (1) ; d'autres sans signes, une hache brisée, un certain nombre d'éclats de roche, quelques silex plus ou moins taillés ;

des briques, dont trois nouvelles portant des signes. Elles ressemblent comme forme à celles qui entraient dans la construction du four. Comme celles-ci, elles présentent de petites cupules et des proéminences. Leurs dimensions varient ; elles ont respectivement :

$0^m,095 \times 0^m,15$  sur  $0^m,04$  d'épaisseur.

$0^m,11 \times 0^m,15$  sur  $0^m,0025$  d'épaisseur.

$0^m,06 \times 0^m,085$  sur  $0^m,01$  d'épaisseur.

Il y a toutefois une différence considérable entre ces trois briques et la première et les autres du four : c'est qu'elles sont à peine cuites ou même non cuites, et qu'elles sont gravées avant le séchage.

un fragment de brique et une petite brique triangulaire, l'une et l'autre portant des signes ;

des briques avec empreinte de main. Deux seulement avaient été signalées dans la période mars 1924-mai 1925 ; elles représentent toutes la main droite ;

une rondelle en terre cuite portant trois signes rappelant un X, un C renversé et un Y.

A côté de ceux-ci, il y a des objets absolument nouveaux. MM. Morlet et Fradin signalent :

Des débris de poteries en terre (quatre morceaux) ; puis des « ustensiles en poterie de terre à brique » : un gobelet en cloche (4 cm. 5 de hauteur sur 5 cm. 5 de diamètre), deux petites lampes, un vase à support, un vase à forme d'écuelle à fond plat, un vase à bec de suspension en terre cuite. M. Morlet a donné la description suivante de cette poterie : « Elle est faite d'une pâte grossière, dont le grain peu compact est mélangé de sable et d'impuretés... Les vases sont modelés à la main, sans tour. En général, leur facture est grossière, leur profil maladroitement façonné, leur cuisson mauvaise et inégale, comme si le vase avait été simplement exposé à un feu libre. Souvent, les pièces se sont

déformées au séchage. Les cassures montrent une couleur qui varie du rougeâtre au rouge, suivant leur degré de cuisson plus ou moins poussée. Aucune pièce de cette poterie grossière ne reproduit exactement la forme et les dimensions d'une autre. Certains vases sont recouverts d'une couche légère de « bouillie d'argile » plus fine et plus foncée. Ils présentent tous des irrégularités. Les parois sont généralement très épaisses par rapport aux dimensions du vase » (1) ;

Un « timbre » en argile pour peinture corporelle, plusieurs morceaux d'ocre agglomérée, et une « palette » avec cupule accompagné de son broyeur ;

Un « fusaiole » et trois « bobines » en argile.

Il est question aussi d'un « emblème cornu en pierre » portant deux signes. Il semble que ce soit un simple galet travaillé.

Enfin, apparaît la première « idole néolithique ». Ce sera une des spécialités de Glazel. Elle est « façonnée en terre noire, revêtue d'une mince couche à brique jaune, ayant 12 cm. de longueur, 5 cm. 5 de largeur, 3 cm. 5 d'épaisseur, toute recouverte de poudre d'ocre ».

M. Morlet en avait assez pour édifier sa thèse. Il ne fit qu'adopter, du reste, celle que M. Clément lui avait laissée pour compte. Le premier jour, en présence des vestiges du four de verrier, M<sup>lle</sup> Picandet avait cru voir une sépulture ; M. Clément, qui vint ensuite, précisa que cette sépulture appartenait à l'époque néolithique. C'est cette interprétation qu'il donna à M. Morlet en avril 1925, et celui-ci la prit tout simplement avec le lot acheté aux Fradin.

Les objets de pierre étant à peine polis, la céramique extrêmement grossière, il remonta au néolithique le plus ancien (entre le 10<sup>e</sup> et le 8<sup>e</sup> millénaire). Il y avait cependant le verre et l'écriture qui gênaient singulièrement une pareille interprétation. Il a été admis jusqu'ici sans discussion que l'un et l'autre ont été apportés en Gaule par les Phéniciens au cours du premier millénaire avant notre ère. Mais qu'importe pour M. Morlet, les néolithiques de Glazel connaissaient le verre et l'écriture 7 ou 8.000 ans plus tôt ; ils les connaissaient bien avant et en dehors des

(1) D<sup>r</sup> A. Morlet, *Glazel*, p. 99.

Phéniciens, voilà tout. Rien n'est plus simple. Et c'est du reste conforme à la thèse, exposée très clairement dans l'ouvrage de Déchelette, du *Mirage Oriental* (1). Avec M. Salomon Reinach, M. Morlet se demande « si la connexité des antiquités occidentales et égéennes ne doit pas plutôt s'expliquer par un courant de civilisation allant du nord-ouest au sud-est, de l'Europe septentrionale sur l'Europe du sud et l'Asie Mineure » (2).

Pour assurer l'avenir de cet enfant, M. Morlet, très habilement, a soin de lui donner un parrain puissant (3).

C'est une révolution dans la préhistoire, c'est l'effondrement de toutes les idées admises, le triomphe d'une idée jusqu'ici fortement discutée. Une nouvelle couche de culture néolithique, le « glozélien », va prendre place, et l'inventeur de tout cela est M. Morlet. C'était la gloire !

Dans les premiers jours de novembre 1925, M. Morlet se rendit à Paris pour faire part de ses découvertes aux personnalités compétentes et essayer d'obtenir leur patronage. L'accueil qu'il reçut fut en général très froid. On lui accorda des encouragements pour ses débuts archéologiques comme à un jeune élève plein de zèle, mais avec des conseils de prudence et des réserves qui, du reste, lui échappèrent complètement.

Une lettre du docteur Capitan, du 2 février 1926, qui m'était adressée, est symptomatique à cet égard :

« ... Au Comité des travaux historiques du Ministère de l'Instruction Publique, les opinions sont très partagées, plutôt défavorables. J'y ai lu le rapport que je vous envoie ci-joint... Vous voyez aussi mon avis formel de l'âge du four avec sa voûte cuite et vitrifiée dont vous m'avez envoyé un si joli spécimen, ses frag-

(1) Joseph Déchelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, I, p. 217 et 424.

(2) *Id.*, p. 594. M. Morlet renvoie à la page 73 du travail de M. Salomon Reinach, « Le mirage oriental », par simple référence de Déchelette. Et il ne connaît de cet ouvrage que les trois lignes écrites par cet auteur. Les instruments de travail en 1925 étaient encore limités, on le voit.

(3) L'exemplaire du troisième fascicule de la *Nouvelle Station Préhistorique* porte cette dédicace de la main de M. Morlet : « Au père du Mirage Oriental, un enfant non reconnu ». (*Ephémérides de Glozel*, I, p. 36).

ments de creusets. Tout cela certainement authentique et environ du I<sup>er</sup> ou du II<sup>e</sup> siècle avant l'ère. C'est l'avis général. Quant au reste, voyez mon rapport : cailloux de porphyre brisés sans âge, fragments de silex apportés, haches polies, cailloux usés et portant des gravures très postérieures et d'âge et d'origine très douteux. De station néolithique, pas trace. Quant aux briques gravées, aux objets en céramique variés et réellement bien étranges et bien frais, impossibilité de les authentifier sûrement et de visu sans constatation faite *in situ* par des fouilles *précises, soigneuses* et très *complètes*. Jullian a très soigneusement étudié les dites briques et les a rapprochées de quelques pièces analogues publiées (en terre cuite ou en plomb). Ce sont des caractères connus qui circulaient en Gaule et dans le nord de l'Italie vers le II<sup>e</sup> siècle avant l'ère. Ces caractères sont tracés dans tous les sens et *sans aucune signification*. Ne forment pas des mots. Ce seraient des tablettes magiques. *Si tout cela est authentique*, c'est très curieux. Est-ce OUI ou non ? Il serait en tous cas extrêmement facile, avec la terre du Glozet, d'en faire de semblables en consultant le dictionnaire de Saglio, article alphabets. J'ai toujours recommandé la prudence à Morlet, lui indiquant ma méfiance, lui recommandant d'examiner la question, supercherie possible. Depuis novembre, il ne m'a plus donné signe de vie et, en venant à Paris, il ne m'a montré qu'une tablette de bon aspect au lieu des six qu'il a présentées à d'autres collègues. Si vous pouvez tirer cette affaire au clair en archéologue et en magistrat, vous aurez rendu un signalé service à la science... »

M. Morlet vit dans cette attitude uniquement la jalousie des savants officiels pour un amateur.

Il parvint toutefois à intéresser à ses recherches, M. Van Genep, qui rédigeait dans le *Mercur de France* la chronique ayant trait au Folklore, à l'Ethnographie et à la Préhistoire et, par celui-ci, cette revue elle-même qui lui ouvrit largement ses colonnes et devint peu à peu l'organe officiel des fouilles de Glozel (1).

\*  
\*\*

(1) *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1925, p. 487.

Le deuxième fascicule parut au printemps de 1926, le 15 mars, d'après M. Salomon Reinach (1). Depuis le premier fascicule, les découvertes avaient continué. Le nombre des briques à signes atteignait trente ; il y avait d'autres outils de pierre portant des signes.

Mais, pendant cette nouvelle période, la collection s'était encore enrichie d'objets nouveaux, notamment :

un anneau en schiste, rappelant les bracelets de Montcombroux, avec signes ;

et deux galets gravés (2).

Le premier de ces galets est en porphyre noir (grattoir-burin). « Au sommet, se voit derrière un arc la représentation schématique d'un œil, prolongé par un rayon visuel dans la direction d'un oiseau. Cet oiseau, également stylisé en deux traits par les ailes et les pattes repliées, en une ligne sinueuse pour le cou abaissé dans le vol, peut être de la famille des échassiers. » Il y a des inscriptions dessous.

Le second est en roche porphyroïde noire, sur lequel est gravé un cervidé, toujours accompagné de signes. On a beaucoup discuté pour identifier cet animal. On ne pouvait se décider à admettre, malgré toute la ressemblance, que ce fut un renne.

En effet, avec le bracelet en schiste et les galets gravés, on sortait nettement du néolithique ; l'anneau de schiste serait plutôt contemporain de l'âge du bronze ; et, par contre, les gravures sur galets nous font remonter au moins à l'époque magdalénienne. L'âge du renne est très exactement déterminé, il correspond aux époques solutréenne et magdalénienne, où régnait un froid sec. Le renne était alors l'animal le plus commun dans nos contrées. Mais il a disparu dès la fin de l'époque magdalénienne. On avait beau remonter au plus lointain début du néolithique, on en était encore séparé par quelques millénaires. M. Depéret calma un instant les émotions en faisant enregistrer, le 11 octobre 1926, à l'Académie des Sciences, qu'il s'agissait non

(1) Salomon Reinach, *Ephémérides de Glozel*, I, p. 33.

(2) Il semble que ces deux galets aient été trouvés en septembre ou octobre 1925 ; ils ne sont pas signalés dans le fascicule publié en septembre, mais M. Van Gennep les a vus avant le 1<sup>er</sup> décembre 1925 et il en parle dans son article.

d'un « renne », mais d'un « daim au troisième bois ». Il est vrai qu'il fallut revenir plus tard au renne et l'accepter définitivement.

Les découvertes de Glozel avaient donné jusqu'ici beaucoup de signes alphabétiformes, jamais de dessins gravés. Ce sont les deux premiers, et ils diffèrent profondément de facture l'un de l'autre.

Il convient de noter que, pendant la période qui s'est écoulée depuis juin 1925 jusqu'à juillet 1926, nous ne savons pas du tout qui a fait les fouilles, ni comment elles ont été faites. Nous ignorons complètement si M. Morlet a pris part à ces fouilles, si fouilles il y a eu. Les fascicules de MM. Morlet et Fradin sont muets sur ce point.

M. Van Gennep vint à Glozel le 13 juin 1926, et pour la première fois, on a alors un compte rendu de fouilles qui a paru dans le *Mercur de France*.

D'autres visites suivirent au cours de l'été et de l'automne : M. Salomon Reinach (24 et 25 août), qui rentra à Paris enthousiasmé, proclamant dans une communication du 27 août à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que MM. Morlet et Fradin ont bien mérité de la science (1) ; M. Espérandieu (9, 10, 11 septembre), qui télégraphia : « J'ai vu, je crois » ; M. Leite de Vasconcelles (10 septembre) ; MM. Depéret, doyen de la Faculté des Sciences de Lyon, et Viennot, vice-président de la Société Géologique de France (14 et 23 septembre) ; MM. Loth et abbé Breuil (19, 20, 21, 22, 23 octobre).

M. Morlet publia le compte rendu de ces visites dans le *Mercur de France*, sous le titre un peu emphatique : « Les journées mémorables de Glozel » (2).

\*  
\*\*

Le troisième fascicule parut le 10 juillet 1926 (3). Les échantillons précédents se sont accrus : pierres en silex éclatés, objets plus ou moins polis, et nombreux galets perforés. Il y a 35 bri-

(1) M. Salomon Reinach déclara : « Moi, j'ai vu et touché, maintenant je crois. » Le 10 septembre, il fit une nouvelle communication accompagnée de photographies d'objets.

(2) *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> novembre et 1<sup>er</sup> décembre 1926.

(3) Salomon Reinach, *Les Ephémérides de Glozel*, I, p. 36.

ques à signes, 2 nouvelles fusaioles et une vingtaine de bobines, un « bloc d'argile avec emblème solaire » ; 8 nouveaux anneaux en schiste dont 3 portant des signes, 3 nodules d'anneaux, 2 pendeloques taillées dans des galets.

On peut constater surtout un grand progrès dans la céramique. Les vases ont meilleure apparence, ils sont de deux catégories : les uns ornés d'incisions, ce sont les moins nombreux ; les autres à figure ou plutôt à masque sans bouche rappelant certaines trouvailles d'Hessarlick. L'un des premiers porte en haut une large inscription à signes.

Il y a quatre nouvelles idoles, dont une bisexuée, et une figure humaine modelée en argile, qui semble être une idole mal faite.

Depuis le printemps, le nombre des galets gravés s'est multiplié : scène d'allaitement de cervidé (avec signes) ; tête de cervidé ; tête d'animal indéterminé (avec trois signes), petit cervidé, esquisse d'une tête, deux animaux, scène de pêche.

Puis apparaissent encore des spécimens nouveaux :

- une flèche taillée dans un galet schisteux et ensuite polie ;
- un harpon en pierre ;
- cinq aiguilles en os perforées ;
- six dents (dont quatre de sanglier et deux non identifiées) perforées (1) ;
- un harpon plat en bois de cerf (0<sup>m</sup>051).

Le harpon est un des instruments les plus typiques de l'époque magdalénienne. Il est ordinairement en bois de renne, rarement en os. Le premier qui a été trouvé à Glözel est en pierre, c'est une erreur. MM. Morlet et Fradin ont reconnu qu'il avait soulevé les plus vives critiques de la part des archéologues mettant en doute son authenticité (2).

Pour la première fois, on trouve des objets en bois de cerf.

\*  
\*\*

Un quatrième fascicule, paru en mai 1927, signale de nouvelles

(1) Depéret aurait identifié les dents d'animaux : daim, petit bœuf, sanglier, chèvre. (*Ephémérides de Glözel*, I, p. 52).

(2) *Nouvelle Station Néolithique*, « Le Glözélien », 1926, page 15.

et abondantes découvertes, qui ne font qu'enrichir davantage la collection (1). Il y en a pour toutes les séries.

Il y a des tablettes à signes, portant le nombre total à une centaine ; l'une d'elles, c'est la seule, est couverte de signes des deux côtés. Plusieurs paraissent fortement cuites. « Il y a pour ces tablettes un double mode de façonnage : avec ou sans enduit argileux. Nous recueillons un peu plus de tablettes avec enduit argileux que de celles où la pâte est restée sans retouche. Pour la première catégorie, les traits des caractères sont en partie obscurcis par une sorte de bouillie d'argile plus colorée et plus fine, appliquée sur la surface déjà couverte de signes. Ces spécimens, en quelque sorte parachevés, sont plus beaux, et généralement plus résistants. Peut-être ont-ils été soumis à une seconde exposition du feu, encore bien légère, parce qu'ils sont également malléables lors de leur dégagement. » (2)

Il y a, en outre, quelques rares tablettes sans signes. A cela, il faut ajouter :

des empreintes de main sur des plaquettes d'argile dégourdies ou cuites, le nombre de celles-ci atteint alors une quinzaine ;

des poteries unies (écuelles, vases, lampes) ; des vases à décor incisé (dont un portant des signes), des vases à masque sans bouche (certains avec incisions) ;

deux supports de vases, un grand nombre de fusaioles et bobines, trois pesons d'argile ;

onze idoles ;

des pierres ou silex grossièrement taillés ;

des galets à cupules ou perforés ;

des pendentifs taillés dans des galets ;

des haches polies fabriquées à l'aide de galets roulés ; les auteurs indiquent que, pendant l'été, ils en ont recueilli dix-huit. L'une porte un signe ; une autre présente une face entièrement couverte de signes ; deux autres présentent également des signes sur une face ;

(1) Docteur Morlet et Emile Fradin, *Nouvelle Station Néolithique*, « Le Néolithique ancien », quatrième fascicule, 1927.

(2) Docteur Morlet et Emile Fradin, *Nouvelle Station Néolithique*, « Le Néolithique ancien », quatrième fascicule, p. 33.

des anneaux en schiste, des morceaux d'anneaux, un nodule d'anneau ; trois bracelets et deux morceaux portant des signes ; certains en sont même couverts ;

des aiguilles (quatre en os et une en bois de cervidé) ; cinq poinçons en os, trois simples et deux doubles, dont un portant des signes ; une sorte de spatule en os ; une sorte de pointe en os de 8 centimètres de longueur environ (appelée « sagaie »), portant de nombreuses encoches ;

deux dents perforés (dans l'intérieur d'un vase à masque) et deux dents effilées ;

dix harpons en os ou en bois de cervidé ; sur l'un, il y a de nombreuses incisions disposées sans ordre ; sur un autre, trois signes ;

une phalange de cervidé perforée en forme de sifflet, portant des incisions ;

neuf galets gravés de signes ;

neuf nouvelles gravures sur galets ou blocs de roche volcanique : groupe de chevaux, groupe de cervidés, cervidés accotés, deux têtes de chevaux opposées, bovidé gravé autour d'un galet, animal se cabrant, ours (?), cervidé avec deux faons, renne mort ; sur plusieurs, on relève des signes.

Les auteurs ont pu, dans ce fascicule, présenter une révision de l'alphabet de Glozel, en y ajoutant les caractères inédits et les variantes que leur ont apportés les dernières trouvailles. Ils comptent 106 caractères.

C'est à cette époque que furent découverts deux objets présentant une particularité à relever : l'une des tablettes à signes et l'un des vases avaient été perforés par racines.

C'est M. Depéret qui, pendant ses fouilles (14-23 septembre 1926), a découvert la brique. « Des racines de plantes avaient pénétré profondément dans l'argile et entouraient le fragment de tablette recueilli par nous, corroborant ainsi l'ancienneté du gisement. » (1)

Quant au vase, il aurait été exhumé le 30 octobre 1926. « A mon arrivée chez les Fradin, le 31 octobre, écrit M. Audollent, le premier objet qui frappe mes regards dans le petit musée fut

(1) *Mercur de France*, 1<sup>er</sup> décembre 1926, p. 322.

un vase exhumé de la veille, dont une racine de fougère a percé l'une des parois pour ressortir par l'autre. Une grande brique est de même perforée par une racine. La nature s'est chargée de démontrer que les terres cuites dormaient depuis longtemps dans le sol qui nous les rend. » (1)

\*  
\*\*

Le mystère de Glozel s'était, depuis un an, singulièrement obscurci. La question des inscriptions notamment soulevait de vives discussions.

Pour MM. Morlet et Salomon Reinach, il était difficile de les déchiffrer ; les caractères se rapportaient à l'écriture primitive inventée par les hommes de l'époque néolithique.

Jusqu'ici, on a fait venir de l'Orient méditerranéen, environ 1.000 ans avant notre ère, les rudiments d'écriture en Gaule et en Espagne. Les découvertes de Glozel prouvaient, selon eux, qu'elle était déjà très développée vers 8.000 à 10.000 ans avant notre ère. Les tablettes du Champ Duranthon étaient contemporaines des plus anciennes inscriptions d'Égypte et de Chaldée, sinon plus vieilles, et ne leur devraient, par conséquent, absolument rien.

Comme l'écriture glozélienne comprend 120 ou 130 signes, à côté de beaucoup qui sont tout nouveaux, on y trouve presque tous ceux des écritures ibériques, phéniciennes, grecques, italiques, etc. L'alphabet, au lieu d'être d'origine *orientale*, c'est-à-dire syro-phénicienne, pourrait fort bien être alors d'origine *occidentale*, hispano-gauloise. Les Phéniciens n'auraient fait que classer, abrégé, propager l'alphabet, et de l'ensemble confus des écritures linéaires nées dans l'ouest méditerranéen, ils auraient extrait les 22 signes qui ont fait une si grande fortune.

« Ces écritures descendent, dit M. Salomon Reinach, par voie de développement, des rudiments de l'art d'écrire à l'âge du renne. Cette magnifique civilisation du Périgord et des Pyrénées a pu être étouffée, en Gaule et en Espagne, par des invasions venues du Nord, mais ses conquêtes essentielles se sont conser-

(1) *Le Correspondant*, 10 novembre 1927, p. 442.

vées près de la grande mer intérieure, ont voyagé vers l'est et ont été rendues bien plus tard à nos rivages par les marins phéniciens et grecs. L'histoire connaît de ces chocs en retour. » (1)

Certains cependant ont cru pouvoir déchiffrer les inscriptions glozéliennes.

M. Camille Jullian a donné une traduction des signes gravés sur les premières briques ; M. Cartereau, ingénieur à Angers, également.

M. le lieutenant-colonel de Saint Hillier a consacré plusieurs brochures à la question (2).

Selon lui, il y aurait eu en ce lieu, vers l'an 1.000 avant Jésus-Christ, une sorte d'hôtellerie religieuse, destinée plus spécialement à recueillir les marchands d'Orient qui pouvaient avoir à traverser les Gaules pour se rendre d'Ibérie trafiquer en Albion, à proximité d'une route traversant la Gaule du sud au nord. Le dialecte serait phénico-libyen. Les tablettes glozéliennes, préceptes de religion et d'hospitalité, sentences, maximes, litanies, recettes de moralité, constituaient en quelque sorte la Bible de cette station.

Pour M. Voelter, théologien hollandais, fixé en Suisse, les inscriptions seraient en hébreu, et il les lit sans peine.

Il les attribue à des immigrants hébraïques, qui avaient travaillé dans les usines de cuivre du Sinaï et qui s'étaient trouvés probablement mêlés à des Araméens. Tout indique qu'ils furent vendus comme esclaves et amenés par les Phéniciens dans la colonie de Sen, à l'embouchure du Rhône. Après la destruction de Sen, la colonie se dispersa et les fugitifs remontèrent le fleuve. L'auteur a lu une inscription : « Sen a été détruite par le feu. Le prince protège le réfugié. » Ces sémites menèrent à Glozel et environ la vie paisible du laboureur, du chasseur et du pêcheur, et les inscriptions glozéliennes constituent les rudiments d'une petite littérature hébraïque qui est unique dans son genre. Il en est d'ordre mortuaire ; par exemple, l'une doit se lire :

(1) *Le Temps*, 13 novembre 1927.

(2) Lieutenant-Colonel de Saint Hillier, « Petite Grammaire glozélienne à l'usage de tout le monde », Moulins, 1927 ; « Petite Histoire Glozélienne », Moulins, 1928.

« Sakaph est enterré, le fils de Labak. Le souvenir m'a poussé à écrire cette tablette. » Elle en rappellerait d'analogues trouvées au Sinaï.

Une inscription serait d'ordre commercial, une réclame de marchand, fort directe : « Renonce à la mauvaise poêle trop faible. Fixer solidement. Se trouve ici du cuivre en vue de renforcer le bord de la fourche, du crible, de la cruche, de l'épée, de la lance, du hameçon, du perçoir, du poignard, pour percer, pour renforcer, pour couper, de la faux, de l'agrafe. » Comme, toutefois, les néolithiques de Glozel ne comprenaient pas l'hébreu, la plupart des objets auraient été dessinés.

Une autre inscription constituerait une liste d'objets confiés à une personne chargée de les vendre : objets nommés et dessinés. « Zg a donné pour colporter à Niz » une faux, une fronde, un seau, un hameçon, un couteau, des ciseaux pour couper des feuilles.

Une autre encore serait une réclame de ces Sémites en faveur de leurs articles et de leur fabrication nommant divers objets pour lesquels une ornementation en cuivre est avantageuse (1).

Quant à M. Gabriel Arthaud, il voit là un vieux dialecte turc, la langue du Touran, apparentée au chinois, au mongol, au mandchou (2).

Ces traductions diverses, dont quelques-unes très fantaisistes, ne sont pas sans compliquer encore le problème et jeter une certaine réserve à l'égard de caractères qui semblent se rattacher à tant de sources différentes, sans pouvoir être exactement identifiés.

\*  
\*\*

Au point où nous sommes arrivés, il y a une chose qui frappe dans les fouilles de Glozel, c'est cet assemblage d'objets n'ayant entre eux aucun rapport ni dans l'espace, ni dans le temps.

Les objets découverts en 1925, poteries, fusaioles, bobines, timbre matrice, idole, peuvent tous être attribués à l'époque

(1) *Journal des Débats*, 7 avril 1928.

(2) Gabriel Arthaud, *Etude sur le syllabaire de Glozel*, Presses Universitaires; *Journal des Débats*, 7 avril 1928.

néolithique ; c'est toutefois du néolithique bien cosmopolite. Puis, à côté de quelques pièces de l'âge du bronze, on trouve dans la suite des échantillons nettement magdaléniens.

Ainsi, objets très divers, de genre et de nature bien différents, et appartenant à des époques bien séparées, voilà déjà les circonstances extraordinaires que nous relevons. Les siècles, les millénaires, se mêlent dans le « Champ Duranthon », de la façon la plus déconcertante, sans distinction stratigraphique possible.

Car, autre considération à retenir, tous ces objets divers se trouvent tous dans la même couche. Cela nous amène à bien préciser la nature du terrain des fouilles.

Il existe trois couches de terre différentes ; d'abord, à la surface, la couche végétale constituée par un humus peu compact ; son épaisseur est en moyenne de 30 centimètres ; c'est là que se trouvent les débris de l'industrie verrière et eux seulement. Puis, une couche d'argile perméable et peu compacte, de 25 à 35 centimètres d'épaisseur ; c'est dans cette seconde couche que l'on rencontre tous les objets intéressants, c'est la *couche archéologique*. Il y a enfin, au-dessous, une couche composée d'argile très compacte de couleur jaune, qui oppose une forte résistance à la pénétration des instruments de fouille. Cette couche est archéologiquement stérile. On ne constate aucun remaniement dans celle-ci ; par conséquent, il y a exclusion de tout mélange d'industries chronologiquement différentes.

C'est donc dans la même couche qu'on trouve pêle-mêle tous les âges. Le renne gravé sur galet, d'inspiration magdalénienne, voisine avec les urnes à visage d'Hissarlik ; les haches polies, avec les harpons en os et les inscriptions phéniciennes.

Certes, on peut admettre que des découvertes nouvelles puissent, dans une certaine limite, renverser des idées et des théories admises. Mais encore faut-il qu'elles se présentent avec toutes les garanties désirables. Ce qui n'est pas le cas.

Une autre remarque qui s'impose, c'est la façon dont les objets sont répartis dans cette couche archéologique. Une station est ordinairement constituée par un ensemble d'objets disposés dans un but déterminé : sépulture, habitation, industrie. A Clozel, ils sont dispersés isolément, plus abondants à certains en-

droits, mais comme piqués à la façon des carottes ou des navets. M. Morlet a précisé lui-même qu'il y avait des « points stériles », où l'on ne trouve rien, et des « nids » où les pièces abondent.

Donc, anachronisme et désordre.

Pour expliquer cela, M. Salomon Reinach a apporté toute la fertilité de son imagination. Il suppose d'abord que l'industrie magdalénienne a survécu pendant plusieurs millénaires, et que le renne s'est conservé dans nos régions jusqu'aux temps historiques ; d'autre part, il reporte l'invention de la céramique, de la verrerie et de l'écriture à une époque très reculée, bien antérieure à leur apparition en Orient. En rajeunissant les uns et en vieillissant les autres, il en arrive à admettre la coexistence d'âges qui jusqu'ici ont paru être séparés par de longs siècles, et il crée une nouvelle couche inédite de culture intermédiaire, entre l'époque paléolithique et l'époque néolithique, « le glozélien ».

Mais tout le monde n'admet pas aussi simplement ce mélange disparate et étrange. Certains essayent de l'expliquer par d'autres circonstances. M. H. de Varigny (1) et M. de Massabuau (2) supposent que les objets ont pu arriver dans le gisement par suite d'un glissement depuis le haut du plateau.

Cette thèse a été elle-même déclarée impossible par M. Déperet : « Je viens donc déclarer nettement que l'hypothèse formulée par MM. de Varigny et Massabuau ne repose sur aucun fait d'observation vérifiable et est tout à fait contraire au mode de formation extrêmement lent de la couche archéologique d'âge entièrement néolithique de Glozel. » (3) Pour lui, les objets n'ont pas été enfouis ; mais, abandonnés sur le sol, ils auraient été recouverts ensuite par le ruissellement continu d'argile kaolinique de la pente (4).

M. Van Gennep envisage le pillage d'un sanctuaire et la dispersion des objets sacrés, « paraphernalia », « ex-voto », « trésor sacré », etc., tout comme ont été plus tard dispersés et jetés

(1) *Journal des Débats*, 4 décembre 1927.

(2) *Journal Officiel*, 1927. « Débats parlementaires. Sénat », p. 1372.

(3) *Journal des Débats*, 9 décembre 1927.

(4) *Compte rendu des Séances de l'Académie des Sciences*, 31 octobre 1927, p. 881.

au vent des « trésors » du même genre catholiques par les protestants, chrétiens par les Arabes et les Turcs ; les conquérants auraient jeté ces objets, sans valeur pour eux, de tous côtés, et par suite il en est qu'on retrouve de nos jours posés sur la tranche et relativement loin du sanctuaire proprement dit, qui reste à découvrir.

L'opinion la plus séduisante est certainement celle de M. Camille Jullian (1). L'éminent historien des Gaules voit dans les briques à inscriptions de ces « laminæ litteratæ » dont parle Apulée, tablettes où l'on inscrivait les formules magiques d'incantation. Elles seraient gravées en cursive latine, soit par lettres isolées, soit par lettres liées. La langue serait du latin rural ou vulgaire. Les formules inscrites se référeraient surtout à la chasse, à la pêche, à la vie rurale, à l'amour, etc. Quant aux objets hétéroclites ramassés autour, ils proviendraient d'une « officina feralis », boutique de sorcière attenante probablement à quelque sanctuaire rural de source ou de forêt, qui daterait de l'époque des empereurs romains : Antonins ou Sévères.

Il n'importe qu'il y ait parmi eux des fragments d'instruments en silex ou des haches en pierre polie, c'était chose banale dans ces sanctuaires de recueillir tous ces objets que l'on appelle aujourd'hui préhistoriques.

Quant aux figurines, dans lesquelles on a cru reconnaître des idoles néolithiques, ce seraient des poupées d'envoûtement communes chez les sorciers, et les marmites de terre, les chaudières à têtes monstrueuses des sorcières d'Apulée.

Un ruisseau, un bois, une source, non loin un petit temple rural auquel s'accrochait le lieu des sortilèges, tout l'attirail de la sorcière, les pièces d'envoûtement, vases à figures humaines où la bouche manque, car il s'agit de faire taire un adversaire dans un procès, et pour le rendre muet au jour d'audience, on commençait par lui supprimer la bouche à l'heure de l'opéra-

(1) *Revue des Etudes Anciennes*, juillet-septembre 1926, pages 257 et 265 ; octobre-décembre 1926, p. 361 ; « Au champ magique de Glozel », avril-juin 1927, p. 157 ; juillet-septembre 1927, p. 295. — *Journal des Débats*, 16 novembre 1927. — *Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais*, 1927, p. 97.

tion magique ; carcasses de poupées qui figuraient l'ennemi à maudire et ces carcasses portent encore la trace des fils qui les enlaçaient et de l'aiguille qui les ont percées au côté droit.

Les inscriptions sur les objets seraient des textes magiques, des formules d'imprécation, ou d'ordre, ou de prière, aux divinités mystérieuses ou aux démons. Celles sur briques seraient aussi des ordonnances ou des formules magiques. Pour les galets gravés, il s'agirait, non d'animaux réels, mais d'animaux fantastiques.

C'est, il faut bien le dire, la seule thèse compatible avec l'ancienneté. M. Camille Jullian donne pour presque chaque objet une explication logique, basée sur des textes ; il déchiffre, partiellement du moins, les inscriptions, croit y retrouver des formules magiques connues. Néanmoins, il éprouve des doutes, et, admettant l'authenticité pour les pièces du début, il la conteste formellement pour d'autres.

(A suivre.)

JOSEPH VIPLE.



## Cens à Montluçon à la fin du XV<sup>e</sup> siècle <sup>(1)</sup>

### VIEILLES MAISONS

(Suite et fin)

II. — Le deuxième document en latin du 4 janvier 1509 est aussi un *échange de cens* entre le Doyen et le Chapitre de Saint-Nicolas et Anthoine de Lyon.

Devant Jean Denis, bachelier en droit, gardien du scel royal des contracts de la prévôté de Sancoins (Xanconii) est porté un différend entre les vénérables doyen et chapitre de l'église collégiale de Saint-Nicolas et Anthoine de Lyon, bourgeois de Montluçon.

(1) *B. S. E. B.*, n° 5-6, 1935, page 157.